

CHAIRE

**Ivanhoé Cambridge
d'immobilier**

ESG UQAM

Appel à communications

88e Congrès de l'ACFAS à Sherbrooke du 4 au 8 mai 2020

Les nouvelles frontières des actifs immobiliers : quels impacts sur leur valeur ?

Colloque # 616

La Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier et l'Observatoire et centre de valorisation des innovations en immobilier de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) vous invitent à participer au colloque « **Les nouvelles frontières des actifs immobiliers : quels impacts sur leur valeur ?** ». Ce colloque se tient **le lundi 4 mai 2020** dans le cadre du 88e Congrès de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir) qui se tiendra à l'Université de Sherbrooke et à l'Université Bishop à Sherbrooke (Québec, Canada) du 4 au 8 mai 2020.

Problématique

La problématique de ce colloque a pour but de questionner les frontières traditionnelles des projets immobiliers et, du même coup, les sources et les règles qui soutiennent leur valorisation, leur utilité ainsi l'identification et la mesure de leurs impacts, que ce soit au plan financier, comptable et au plan évaluation. Dans une perspective de cycle de vie des immeubles, tenant compte de leur durabilité et de leur résilience face aux changements climatiques, comment identifier et évaluer les impacts sociaux, économiques et environnementaux d'un projet immobilier sur un quartier et ses habitants ? Ces nouvelles dimensions de la valeur et de l'utilité des immeubles bouleversent les frontières des actifs immobiliers et les fondements de leur valorisation à long terme.

La valeur d'un immeuble ne repose plus uniquement sur le bâtiment et la qualité des services qui sont offerts à ses seuls usagers. La qualité et les caractéristiques du quartier produisent réciproquement des impacts sur la valeur de l'immeuble. Les connaissances traditionnelles des sciences de l'immobilier sont affectées et élargies en différentes combinaisons de connaissances, ressources et modèles d'affaires ciblant des biens matériels qu'immatériels intégrés au sein d'un écosystème urbain.

Ce colloque est associé au développement des projets de recherche portant sur l'étude des processus accompagnant ces changements, tant au plan organisationnel qu'au plan social et au plan institutionnel. De multiples combinaisons de création de valeur adaptées deviennent

possibles. Les promoteurs et les acteurs de l'immobilier sont de plus en plus appelés à proposer des projets sur mesure adaptés spécifiquement aux caractéristiques d'un quartier visé et porteurs d'impacts positifs sur l'écosystème de ce quartier, notamment en termes de mobilité, d'accessibilité et de rehaussement de la qualité du milieu de vie. Quant aux administrations des villes et aux gouvernements, elles doivent de leur côté adapter leur cadre réglementaire et leur plan d'urbanisme pour être en mesure de stimuler et de recevoir cette nouvelle génération de projets immobiliers innovateurs.

Pertinence

Le but de ce colloque est d'identifier les nouvelles connaissances scientifiques et empiriques développées dans le domaine de la gestion et de l'investissement en immobilier en adoptant une approche écosystémique de l'immeuble et de son environnement, incluant la résilience face aux changements climatiques. Nous invitons les chercheurs et praticiens à relever le défi consistant à dresser le portrait de nouvelles connaissances produites dans ce domaine, tout en considérant les innovations technologiques, managériales et organisationnelles ainsi que celles en gestion de données et en intelligence artificielle. Les regards rétrospectifs et prospectifs que nous proposons comme fondements de cette réflexion sur la redéfinition des frontières des actifs immobiliers et ses conséquences sur leur valorisation.

Comment les connaissances pratiques et théoriques sont développées, échangées et coconstruites entre les acteurs intervenant dans un même écosystème, soit celui d'un quartier urbain incluant les propriétaires immobiliers et les usagers de leurs immeubles, les citoyens et les administrations municipales et gouvernementales ?

Les résultats et les réponses à ces questions sont d'une grande pertinence pour les enjeux de la recherche en immobilier. L'immobilier étant un pilier du développement urbain durable, il doit relever le défi de mieux arrimer immobilier, mobilité, ville et humains.

Les réflexions qui émaneront de ce colloque s'alignent avec le développement de nombreux projets de recherche portant sur l'étude des processus accompagnant le changement, tant au plan organisationnel qu'au plan social et au plan institutionnel. Cela vise les modifications et les adaptations à faire aux modèles d'affaires, aux routines d'apprentissage (Nelson et Winter, 1982), aux méthodes d'intégration des nouvelles connaissances (Zhara et al, 2019) et de nouveaux procédés de gestion, aux méthodes d'évaluation des actifs réels, que ce soit les immeubles ou les infrastructures, aux règles prescrites ou induites par le cadre institutionnel proposé par de la ville et le gouvernement (North, 1995) et, enfin, aux compétences à renouveler chez les acteurs de l'immobilier, de la mobilité et de la ville.

Pour soumettre une proposition de communication

Les propositions de communication doivent être soumises sous la forme d'un texte de 4 pages ou 1500 mots (espaces compris) et un titre de 180 caractères (espaces compris), par courriel avant le **30 janvier 2020** à chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca. Veuillez inclure les coordonnées complètes de l'auteur ou des auteurs et indiquer le nom de la personne qui fera la communication. Vous pouvez aussi soumettre un projet de table ronde d'une page, incluant le nom de l'animateur et des participants. Le comité scientifique du colloque transmettra une réponse aux auteurs avant le 15 février 2020. Les propositions seront évaluées par au moins deux évaluateurs du comité scientifique en double aveugle.

Normes de présentation des communications

Veillez soumettre un document dont la première page doit inclure le titre, le nom de l'auteur, son affiliation, son adresse complète et son adresse électronique. Si la communication est rédigée par plusieurs auteurs, veuillez indiquer l'auteur responsable de la correspondance. La deuxième page doit indiquer le titre de l'article (mais pas le nom de l'auteur).

La proposition de communication doit inclure :

- un texte de 4 pages ou 1500 mots (espaces compris) - en français ;
- un résumé d'au plus 1500 caractères (espaces inclus);
- un titre de 180 caractères (espaces compris);
- inclure en plus une bibliographie.

Elle doit aussi respecter les normes suivantes :

- format Lettre US;
- double interligne;
- police de caractères : Times New Roman - 12 points ;
- marges de 2,5 cm (1 pouce) de part et d'autre.

Actes de colloque

Certains auteurs des propositions de communication retenues par le comité d'évaluation seront invités à déposer un article d'au plus 15 000 mots (y compris la bibliographie, les notes de fin de texte, les tableaux, les figures et les annexes) avant le 29 avril 2020. Cet article sera publié dans les Actes du colloque de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier.

Pour plus d'information, contactez :

- Andrée De Serres, professeure et titulaire, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : deserres.andree@uqam.ca

Membres du comité scientifique :

- Alain Coen, Ph.D., professeur de finance et chercheur, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM.
- Andrée De Serres, Ph.D., professeure et titulaire, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM.
- Ahlem Hajjem, Ph.D., professeure de marketing et chercheure, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM.
- Patrick Lecomte, Ph.D., professeur associé en immobilier, University of Reading, Henley Business School (Malaysia).
- Hélène Sicotte, Ph.D., professeure en gestion de projet et chercheure, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM.
- Romelaer, Pierre, Ph.D., professeur émérite, PSL Université Paris-Dauphine.

Conditions de participation

Si votre proposition est retenue, vous devrez vous inscrire au 88^e Congrès de l'ACFAS pour pouvoir présenter votre communication au Colloque #616 de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier.

Inscription : <http://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription>

Pour toutes informations sur les modalités pratiques du 88^e Congrès de l'ACFAS, merci de consulter le site : <http://www.acfas.ca/>

Nous comptons vivement sur votre participation et restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous lire,

Andrée De Serres, LL.L, MBA, Ph.D.

Professeure, Département Stratégie et responsabilité sociale et environnementale

Titulaire, [Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier](#)

Directrice, [Observatoire et centre de valorisation des innovations en immobilier \(OCVI²\)](#)

École des sciences de la gestion

Université du Québec à Montréal

ivanhoecambridge.uqam.ca

deserres.andree@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3000, poste 1657

Coordonnées

Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier, ESG UQAM

École des sciences de gestion, Université du Québec à Montréal (ESG UQAM)

320 rue Ste-Catherine Est, local DS-2705,

Montréal (Québec)

Canada H2X 1L7

Téléphone : (514) 987-3000, poste 1657

Adresse électronique : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca